

Fiche de procédure

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2017/2922(RSP)
Résolution sur l'interdiction totale de l'expérimentation animale pour les cosmétiques	Procédure terminée
Sujet	
3.10.04.02 Protection des animaux 3.40.12 Industrie des produits de luxe, cosmétiques 4.20.02.06 Essais et expérimentation	

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2922(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/8/10955